

_Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major

Titre(s): _Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major . 80, Fontainebleau [Document cartographique] / Levée par les officiers du corps royal d'Etat-Major et gravée au Dépôt de la guerre sous la direction du Lt. Gal. Pelet,... ; le trait par Bonnet ; la lettre par Hacq ; le figuré du terrain par Cosquin ; les eaux par Rouillard ; les travaux sur le terrain exécutés par MM. Cury,..., Thiébault,..., Tisseuil,... [et al.]

Ensemble: Document cartographique Paris entre 1832 et 1863 Edition revue entre 1852 et 1863 rédigée et gravée au Dépôt de la guerre sous la direction de M. le Lt. Gal. Pelet,... ; le trait par Giroux, Boclet, Thierry [et al.] ; la lettre par Hacq ; le figuré du terrain par Kardt, Hennequin, Delsol [et al.] ; les eaux par Rouillard, Flahaut, Lebel [et al.] ; travaux sur le terrain exécutés par Couthaud,..., Anfossi,..., Blondat,... [et. al.] Dépôt de la guerre alla scala di 1 a 50 000 267 files Carte topographique de la France au 1 : 80 000 dite carte de l'Etat-Major

Auteur(s): Pelet, Jean-Jacques-Germain (1777-1858)

Autre(s) responsabilité(s): Rouillard (Graveur)

Hacq graveur (Graveur)

BONNET (Collaborateur)

Cosquin (18..?-18..?) (Collaborateur)

France, Dépôt de la guerre 7319 - 180/340

Mention d'édition: Publiée en 1839, revue en 1852

Editeur, producteur: Paris : Dépôt de la guerre, 1852

Description matérielle: 1 file ; 59 x 86 cm, pliée 19 x 12 cm

Note(s): Carte entoilée

Mention : "Imprimée au Dépôt de la guerre par F. Chardon aîné"

Note relative à la ressource: Lignes d'échelles en mètres, lieues et toises

Note sur l'exemplaire: Méridien de l'Observatoire de Paris

Sujet - Nom commun: Topographie -- Cartes -- France -- 19e siècle

Sujet - Nom géographique: France -- Cartes -- 19e siècle

Fontainebleau (Seine-et-Marne) -- Cartes

Île-de-France (France) -- Cartes

Nemours (Seine-et-Marne) -- Cartes

Sceaux (Hauts-de-Seine) -- Cartes

Pithiviers (Loiret) -- Cartes